



LES COMPÉTENCES



DU SDE09

En complément site internet du SDE 09

<https://sde09.fr>

ADHÉRENTS

Avec la création d'un compte

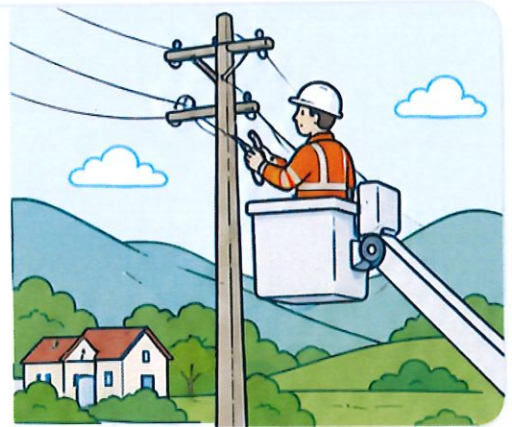
1



ÉLECTRICITÉ

- Organisation du service public de distribution d'électricité
- Gestion, développement et exploitation du réseau électrique
- Autorité organisatrice (relation avec les concessionnaires comme Enedis)

→ C'EST SA COMPÉTENCE PRINCIPALE



2



GAZ NATUREL

- Organisation de la distribution publique de gaz



3



ÉCLAIRAGE PUBLIC

- Travaux d'installation et de rénovation
- Entretien et dépannage des réseaux d'éclairage
- Mise en valeur du patrimoine (illumination des bâtiments communaux)



4



BORNES DE RECHARGE (IRVE)

- Création et exploitation des bornes pour véhicules électriques
- Participation à la mobilité durable



5



TÉLÉCOMMUNICATIONS

- Réaménagement coordonné des ouvrages électriques et téléphoniques.



6



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

- Actions pour la maîtrise de l'énergie avec les conseils de l'économiseur de flux
- Subventions pour les travaux de rénovations énergétiques des bâtiments communaux



PROXIMITÉ

SOLIDARITÉ

INNOVATION

ENGAGEMENT

Agir ensemble pour un avenir durable!

Le SDE 09 accompagne les collectivités dans leur transition énergétique



Une personne en charge de la transition énergétique est à votre disposition pour vous accompagner.



ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE
de 1^{er} niveau sur la rénovation
énergétique



ACCOMPAGNEMENT FINANCIER
sur les travaux de rénovation
énergétique des bâtiments

- Le SDE 09 ne pourra pas être le principal financeur d'un projet et ne pourra intervenir qu'en appui d'un cofinancement local (c'est à dire uniquement sur les projets également financés par la Région, le Département ou l'EPCI de la commune). Le montant de l'aide versée par le SDE tiendra compte des montants des aides des autres financeurs.



Le taux de subvention est de 20 % du montant des travaux, l'aide est plafonnée à 30 000 € / an par commune.

Pour les communes de moins de 300 habitants le taux de subvention est porté à 30 %, aide plafonnée à 30 000 euros par an (10 000 € pour les logements).



Il est rappelé que le SDE 09 ne peut pas subventionner des projets générateurs de revenus, de nature industrielle ou commerciale.



Le financement des pompes à chaleur (PAC) fera l'objet d'un examen au cas par cas en fonction de la localisation et de l'environnement du bâtiment concerné.



POUR BÉNÉFICIER D'UNE AIDE, LA COMMUNE DEVRA ADRESSER UN DOSSIER DE PRÉSENTATION contenant notamment les pièces suivantes :



Audit énergétique ou diagnostic de performance énergétique



Devis détaillé des travaux projetés (réalisés par un professionnel si possible RGE)



Plan de financement



ACCOMPAGNEMENT FINANCIER
sur les projets photovoltaïque
en autoconsommation



Le SDE 09 propose dans ce cas une aide financière de :



20 %

du montant des travaux et plafonnée à 10 000 €, pour les collectivités de plus de 300 habitants



30 %

du montant des travaux et plafonnée à 10 000 €, pour les communes de moins de 300 habitants



dans la limite de 50% du financement global de l'opération



et dans la limite de la réglementation en vigueur.



CONTACTEZ-NOUS !

Notre conseiller en transition énergétique est à votre écoute pour étudier vos projets et vous guider dans vos démarches.



contact@sde09.fr



05 34 09 85 30

POURQUOI UN CADASTRE SOLAIRE en ARIÈGE

Le territoire ariégeois a l'ambition de devenir un territoire exemplaire en matière de réduction d'émissions de gaz à effet de serre et de lutte contre le réchauffement climatique.

 **1950 heures**
d'ensoleillement moyen chaque année

Cette ambition passe, entre autres, par le développement du solaire. Afin de permettre la mobilisation des acteurs publics du territoire, mais aussi des citoyens, le **Syndicat Départemental d'Energies de l'Ariège** a souhaité mettre en place un outil à la disposition de tous pour connaître le potentiel solaire de sa toiture.

Un **cadastre solaire** a ainsi été lancé pour permettre à chaque habitant d'évaluer gratuitement la capacité de la toiture de sa maison, son immeuble, son bâtiment, etc., à produire de l'énergie.



LE CADASTRE SOLAIRE, C'EST QUOI ?



Le cadastre solaire est une plateforme web permettant d'évaluer gratuitement le potentiel solaire de la toiture d'une maison ou d'un bâtiment. Grâce à un simulateur, chaque habitant basé sur le département de l'Ariège peut obtenir des informations sur le potentiel de sa toiture.

COMMENT ÇA MARCHE ?

- 1 Il suffit d'indiquer une adresse sur le site <https://sde09.cadastre-solaire.fr/> ou de rechercher sur la carte, afin d'identifier la capacité solaire d'un toit.
- 2 Au-delà du recensement des ressources en mètres carrés, le cadastre solaire permet aux propriétaires de savoir combien leur toit peut leur rapporter.
- 3 Ce principe cadastral évalue le prix d'une installation, le volume de production énergétique, les recettes générées par une revente ou les économies réalisées en cas d'autoconsommation.



QUE PEUT-ON FAIRE AVEC LE SOLAIRE PRODUIT PAR LES PANNEAUX ?

- 1 Produire de l'eau chaude grâce à la chaleur des rayons du soleil avec des panneaux solaires thermiques, le plus souvent pour l'eau chaude sanitaire.



- 2 Produire de l'électricité en captant la lumière du soleil avec des panneaux photovoltaïques. Il est possible alors de :

- Revendre la totalité de l'électricité produite par les panneaux grâce à un tarif d'achat fixé sur 20 ans
- D'auto-consommer pour réduire la facture d'électricité, en économisant ce que votre installation produit. Il est possible également de revendre le surplus d'électricité non consommé.



COMBIEN ÇA COÛTE ?

GRATUIT

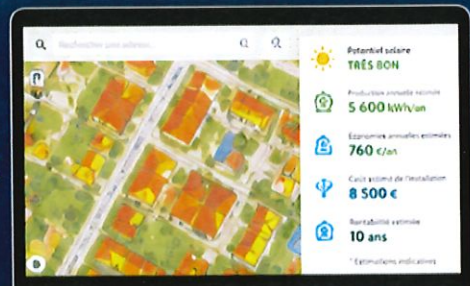
L'accès à la plateforme internet est gratuit pour l'utilisateur, et couvre l'intégralité du département de l'Ariège.



Son financement a été assuré par le Syndicat départemental d'Energies de l'Ariège.

**D'UN CLIC
ESTIMEZ VOTRE
POTENTIEL SOLAIRE**

À VOUS DE TESTER !

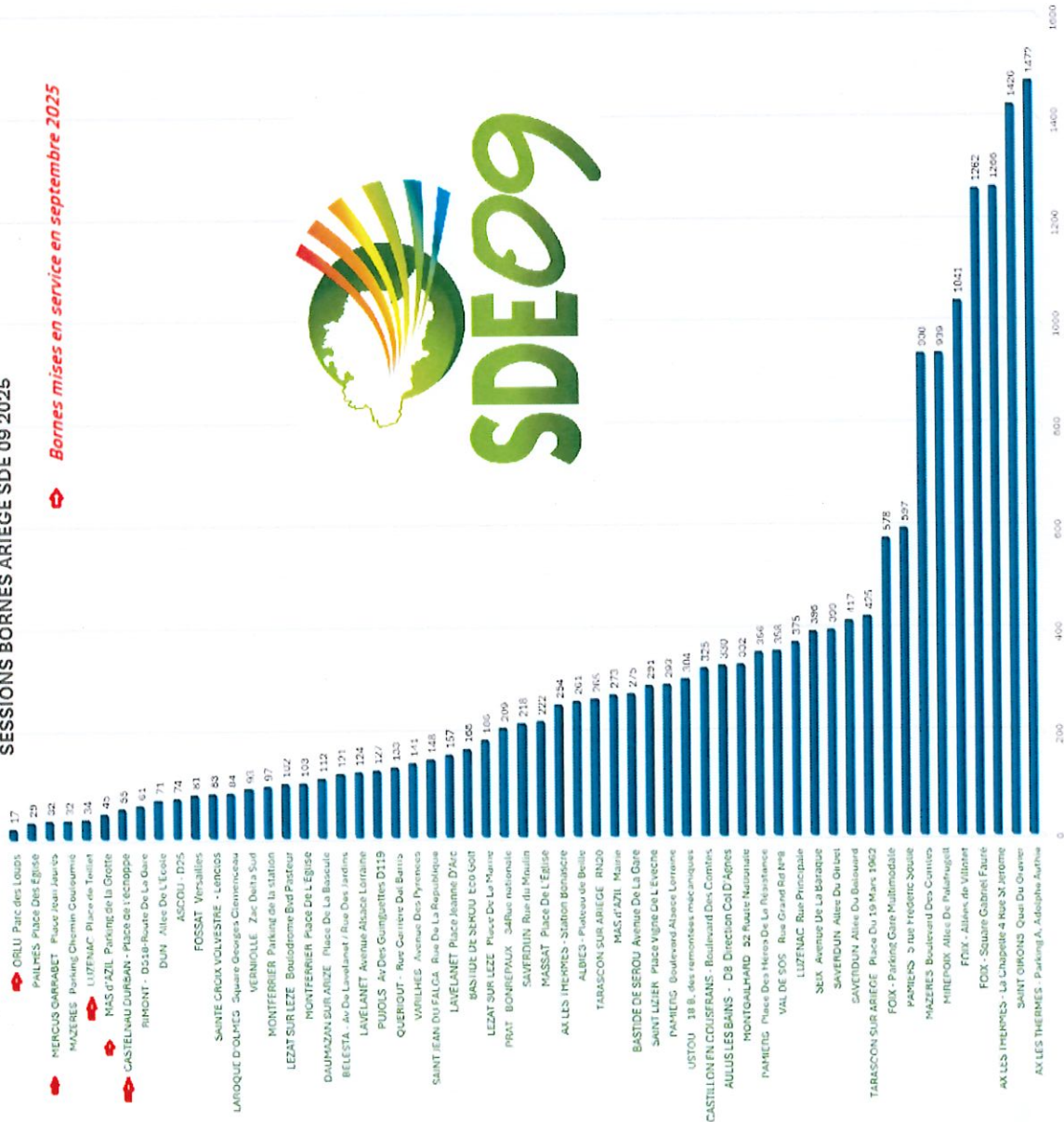


Le solaire, une énergie locale, propre et durable avec le SDE 09

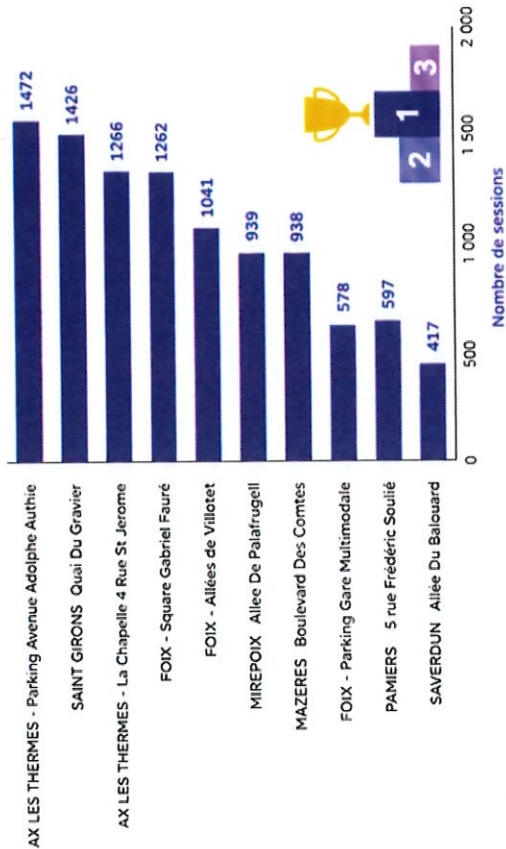


NOMBRE DE SESSIONS PAR BORNE

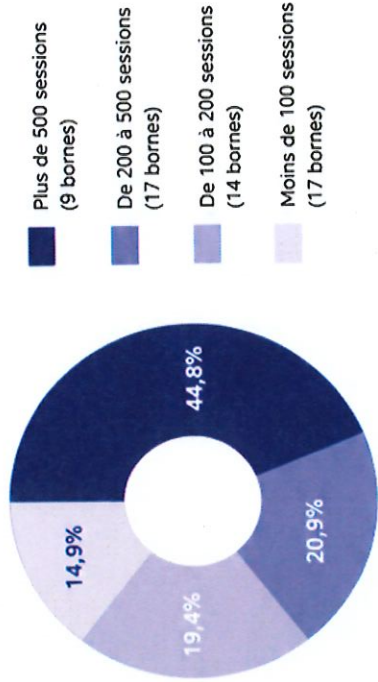
SESSIONS BORNES ARIEGE SDE 09 2025



TOP 10 DES BORNES PAR NOMBRE DE SESSIONS



RÉPARTITION DU NOMBRE DE SESSIONS



TOTAL SESSIONS : 18607
NOMBRE TOTAL DE BORNES : 57



Données triées par nombre de sessions décroissant

Le SDE 09 assure pour toutes les communes et EPCI adhérents une gestion **performante et citoyenne** de l'éclairage public.



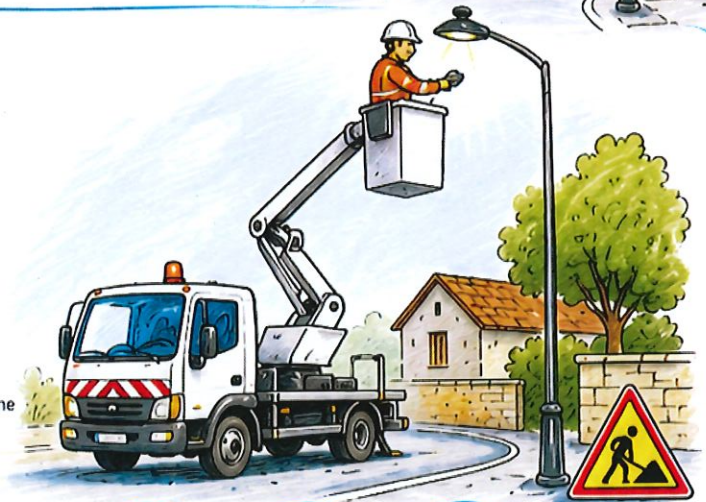
TRAVAUX NEUFS

Les travaux d'investissement concernent les opérations de création, d'extension, de réfection complète et/ou de modification d'installations (réseau, ouvrages et appareillages d'éclairage public).

Ils sont réalisés par des entreprises privées spécialisées, à travers des marchés publics de travaux.

Ces travaux comprennent plus particulièrement :

- la création d'un premier réseau d'éclairage public sur le territoire d'une commune
- les travaux d'extension hors effacement
- les travaux liés à l'effacement des réseaux électriques
- la mise en valeur par la lumière de sites et monuments de caractère
- les dispositifs d'alimentation d'illuminations temporaires
- l'éclairage des équipements sportifs extérieurs
- les équipements spécifiques visant aux économies d'énergie
- la rénovation de matériel existant vétuste par du matériel neuf et performant
- la mise en conformité des ouvrages
- les dommages causés aux installations par des tiers (accident, vol, dégradation).



Création d'un premier réseau



Extension hors effacement



Effacement des réseaux électriques



Mise en valeur de sites et monuments



Illuminations temporaires



Équipements sportifs extérieurs



Équipements pour économies d'énergie



Rénovation de matériel neuf et performant



Mise en conformité des ouvrages



Dommages causés par des tiers



La décision d'engager ces travaux est de la responsabilité de la collectivité membre. Le financement est également assuré par la collectivité, déduction faite des aides éventuelles apportées par le Conseil général et/ou le Syndicat.



ENTRETIEN ET FONCTIONNEMENT

Le SDE 09 assure l'**entretien** du réseau de l'éclairage public comprenant :

- le renouvellement périodique des sources lumineuses
- les dépannages et réparations courantes
- les interventions de mise en sécurité
- la surveillance, vérification et contrôle des installations
- un service d'astreinte durant le week-end (uniquement pour les incidents urgents pouvant engendrer un danger).

Le SDE 09 met également en œuvre les **prestations** suivantes :



La cartographie et le suivi du patrimoine



La gestion des travaux à proximité des ouvrages : réponses aux demandes de Travaux (DT) et aux déclarations d'intention de commencement de travaux (DICT)



Le montage et l'équipement de manifestations publiques pour les communes les plus petites (fêtes estivales, fêtes de fin d'année)



Ensemble, éclairons l'avenir de nos territoires !

REGIME ELECTRIQUE Urbain ou Rural

RESEAU DE DISTRIBUTION PUBLIC D'ELECTRICITE :

Répartition des compétences conforme au cahier des charges de distribution d'électricité

	MAITRE D'OUVRAGE	CHARGÉ de REALISATION	EXPLOITANT
 COMMUNES RURALES Electrification Rurale (ER)	BRANCHEMENT	ENEDIS	ENEDIS ou Régie
	EXTENSION	SDE09	ENEDIS ou Régie
	RENFORCEMENT	SDE09	ENEDIS ou Régie
	AMELIORATION ESTHETIQUE	SDE09	ENEDIS ou Régie
 COMMUNES URBAINES Régime Urbain (RU)	BRANCHEMENT	ENEDIS	ENEDIS
	EXTENSION	ENEDIS	ENEDIS
	EXTENSION d'intérêt communale ou social	SDE09/ENEDIS	SDE09/ENEDIS
	RENFORCEMENT	ENEDIS	ENEDIS
	AMELIORATION ESTHETIQUE	SDE09/ENEDIS	SDE09/ENEDIS



BRANCHEMENT

Jonction entre le réseau de distribution publique et le disjoncteur de l'abonné



EXTENSION

(Hors raccordement de production)

- Pour les raccordements individuels de plus de 30 m entre le réseau existant et la limite de parcelle
- Pour les branchements collectifs : Plus de 2 nouveaux branchements dans la même parcelle
- Pour tous les ensembles construits ou constructibles
- Pour les branchements supérieurs à 36 kVA (**segment C4**)



RENFORCEMENT

Augmentation de la capacité du réseau existant pour améliorer la qualité de desserte



AMELIORATION ESTHETIQUE

Mise en souterrain des réseaux aériens ou déplacement d'ouvrages pour améliorer l'intégration paysagère

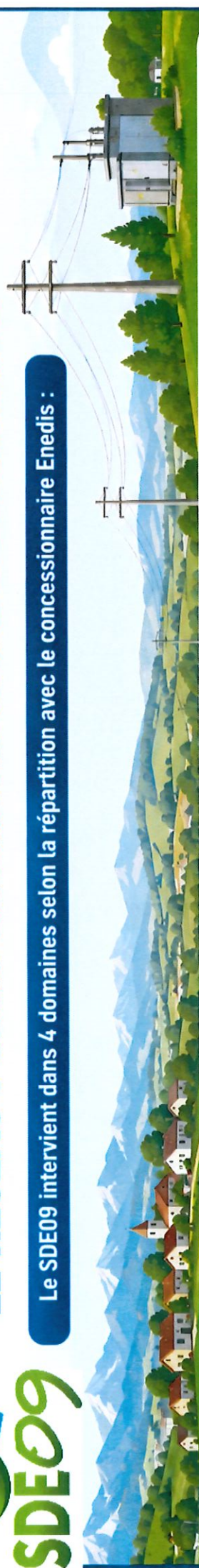


Liste des communes urbaines :

DREUILHE – EYCHEIL - FERRIERES-SUR-ARIEGE – FOIX - LAROQUE-D'OLMES – LAVELANET - LORP-SENTARAILLE
 MIREPOIX – MONTGAILHARD – PAMIRS - SAINT GIRONS - SAINT JEAN DU FALGA - SAINT LIZIER - VERNIOLLE

LE RESEAU PUBLIC DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITE

Le SDE09 intervient dans 4 domaines selon la répartition avec le concessionnaire Enedis :



1 LE DÉVELOPPEMENT ET L'EXTENSION DU RÉSEAU



Le SDE09 répond à la demande des communes, des usagers, des industriels et de tout porteur de projet pour desservir celui-ci en énergie électrique.



Ainsi, il construit et étend le réseau électrique pour alimenter notamment les écoles, les pompes, les salles polyvalentes, les traitements d'eau, les lotissements, les locaux commerciaux, les activités agricoles, les zones artisanales ou industrielle etc. contribuant à l'aménagement du territoire départemental.

2 LE RENFORCEMENT DU RÉSEAU



Les travaux entrepris permettent d'adapter le réseau au développement des besoins électriques dont l'augmentation crée des contraintes sur le réseau et perturbe la qualité de l'électricité chez l'abonné.

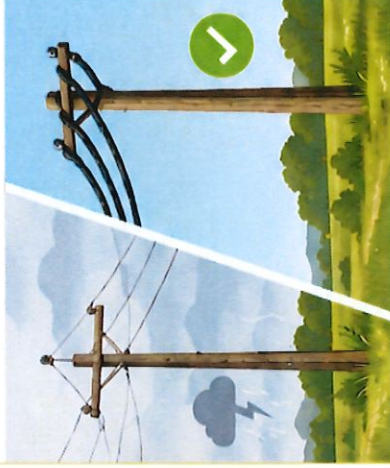


Les travaux se traduisent par une augmentation de la section des conducteurs électriques basse tension ou par la construction d'une ligne moyenne tension (20 000 volts) et la mise en place d'un poste de transformation.

Ils contribuent ainsi au maintien et à l'amélioration de la qualité de l'électricité distribuée à l'utilisateur.



3 LA SÉCURISATION DU RÉSEAU

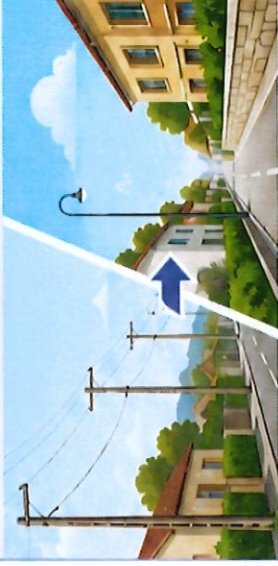


Ces travaux visent à remplacer les réseaux basse tension en fils nus particulièrement sensibles aux aléas climatiques par du câble torsadé isolé.



Le réseau se trouve ainsi électriquement et mécaniquement fiabilisé.

4 LE RÉAMÉNAGEMENT ESTHÉTIQUE DES RÉSEAUX



Des programmes de travaux sont destinés à la dissimulation du réseau aérien sur poteaux existants.



Ils visent à réduire son impact sur l'environnement en positionnant ce réseau en souterrain ou sur façade.



Ces travaux se réalisent souvent en coordination avec le réaménagement des réseaux de télécommunication et d'éclairage public, d'eau potable ou d'assainissement.



Une priorité est donnée à la dissimulation des réseaux en fils nus par rapport aux réseaux en câbles torsadés isolés.



Le SDE09, acteur public de proximité, accompagne les collectivités et les usagers pour un réseau électrique performant, fiable, sécurisé et intégré harmonieusement dans son environnement.

